

**« L'économie sociale et solidaire internationale : entre renouveau,
apprentissage et perspectives, quelle valeur ajoutée pour le secteur touristique
méditerranéen ? »**

Bendimerad Sonia¹

Résumé

Le tourisme social est un concept qui réfère aux programmes, aux réalisations et aux actions visant à rendre effectifs le droit aux vacances et l'accessibilité au tourisme à tous les groupes de la population aux revenus modestes. (Jolin L. et Proulx L. 2005). Par ailleurs, l'objectif de cette étude est de faire un état des lieux du tourisme social et solidaire en méditerranée. Pour cela, nous présenterons tout d'abord une vue claire de l'ESS en méditerranée, puis un rapport sera établi grâce à une analyse textuelle approfondi. Cette dernière, nous permettra in fine de détecter les **potentialités** mais aussi **les limites** et les conditions d'un tourisme engagée dans la solidarité. Nous nous attacherons donc à soulever une question qui s'avère principale : **qu'elle valeur ajoutée peut prétendre le tourisme sociale et solidaire en méditerranée ?**

Mots clés : méditerranée, valeur ajoutée, potentialités, limites.

Panorama de l'économie sociale et solidaire

Plus que jamais, l'économie sociale et solidaire se développe à l'échelle internationale. Comme le souligne P. Roth « Si un secteur réussit à garder la tête hors de l'eau malgré la crise, c'est bien celui de l'ESS ». En effet, il fait chaque jour ses preuves en créant des emplois durables et non délocalisables dans plusieurs secteurs, notamment dans le secteur touristique. Cependant, une recherche profonde de la littérature démontre que peu d'études ont abordé le sujet sous l'angle de la méditerranée (Béville, 2013) Avant d'aller plus loin, nous allons donc poser un bref panorama de notre étude.

En Afrique

Compte tenu du contexte historique du continent Africain, mêlé à la pauvreté et à l'exclusion sociale et aux graves conflits sociaux, politiques, ethniques et raciaux, les pratiques d'ESS sont davantage associées aux actions des organisations non gouvernementales (ONG).

¹ Doctorante en Cotutelle de thèse à l'université d'Angers et à l'Ecole Supérieure Commerce ESC Alger.

*Laboratoire Espaces et sociétés ESO UMR : 6590.

**Ecole doctorale DEGEST (Droit, économie, gestion, environnements et territoires) de Nantes.

Aujourd'hui, certains pays ont réalisé des progrès en matière de planification des projets de développement socio-économiques accordant la priorité à l'économie sociale et solidaire (Fonteneau, 2011). L'économie sociale et solidaire occupe donc désormais une place significative dans le champ du développement de l'Afrique.

En méditerranée

L'ESS en méditerranée représente en 2014 plus de 900 000 organisations, 150 millions de sociétaires et 9 millions d'emplois. Cependant, il faudrait préciser que c'est un secteur qui se développe de manière inégale et sous différentes formes. Les acteurs traditionnels de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles et fondations) et les formes plus modernes incarnées par l'entrepreneuriat social ont tous une finalité commune : **la rentabilité sociale au-delà de la rentabilité économique** (Amraoui, 2015). Ainsi, avant de visualiser la méthodologie présenté dans notre recherche, nous allons passer en revue l'état général des faits touristiques en méditerranée.

Précisons tout de même que ces chiffres sont à **interpréter avec grande prudence**, car les résultats restent fondés sur un nombre relativement limité de données disponibles. En méditerranée les arrivées de touristes internationaux dont la destination de pointe, le Maroc, ont enregistré une baisse en 2015 après une bonne performance en 2014.

Tableau 1 : Tourisme méditerranéen en quelques chiffres (2013-2015)

Principales destinations	Arrivée de touristes internationaux			Recettes du tourisme international		
	*(1000)			*(millions de \$)		
	2013	2014	2015	2011	2013	2015
Algérie	2.733	2.301	1.710	250	258	--
Maroc	10.046	10.283	10.177	6.849	7.056	6.003
Tunisie	7.352	7.163	5.359	2.191	2.359	1.354

Source : Organisation Mondiale du Tourisme OMT (2016)

Le développement de l'ESS en méditerranée est assez hétérogène. **Au Maroc le modèle coopératif prédomine**, le pays compte plus de 12 000 coopératives, soit 2,5 fois plus qu'il y a dix ans et entre 45 000 et 50 000 associations. **La Tunisie a vu le nombre d'associations** augmenter considérablement depuis le Printemps arabe, passant de 9 969 en 2010 à 14 729

début 2013. Précisons, par ailleurs, que ce pays s'est orienté depuis une vingtaine d'années vers le **développement du secteur tertiaire** et a vu, à l'instar du Maroc, l'ESS se développer.

Le contexte plus touristique de la Tunisie et du Maroc a favorisé l'insertion des organisations de ce secteur dans une logique d'entrepreneuriat social et collectif. (Ahmed-Zaïd M. et al. 2013)

En Algérie

L'organisation du secteur date des années 1990 et du début des années 1996, suite à l'application de plans d'ajustement structurel (1994-1997). L'économie sociale sous sa forme modernisée est apparue afin d'atténuer les effets de la transition vers l'économie de marché qui s'est accompagnée d'un accroissement des exclusions, de la pauvreté et du chômage, ainsi que d'une guerre civile. (Mustapha et Abdellah, 2010)

Dans ce pays, l'ESS se caractérise par un **modeste secteur associatif** qui couvre en 2011 l'ensemble du territoire national avec 92 627 associations locales. Le secteur sera un grand pourvoyeur d'emploi dans les années à venir. Par ailleurs, l'économie sociale en Algérie est marquée majoritairement par **l'action mutuelliste centrée sur la couverture sociale et médicale**. La vie associative, quant à elle, reste modeste et très localisée. (Callot, 2011)

Quant à la répartition par secteur d'activité, cette dernière s'établit comme suit : **20,99 %** des micro-activités **sont créées dans le secteur des services**, 19,30 % dans l'artisanat, 17 % dans l'agriculture et 8,76 dans le BTP (Weigert, 2012). **Ce qui nous pousse à nous y intéresser d'avantage et plus précisément au secteur touristique.**

Ainsi, et sans prétendre à l'exhaustivité, une typologie des activités peut être établit dans le cadre de l'ESS en Algérie, et nous permet d'identifier les principaux créneaux d'activités : **formation, lutte contre la pauvreté et les fléaux sociaux, animation de quartiers** et de villages, **alphabétisation et éducation, mutualisation de risques, insertion de publics en difficulté** (personnes âgées, malades chroniques, handicapés, etc.), **promotion de la femme rurale**, assurances, prévoyance et protection sociale, **assistance aux malades et médicosociale**, initiative de création de micro-entreprises et de très petites entreprises à partir de ressources territoriales (artisanat, plan d'eau, patrimoine, tourisme solidaire, etc.) et de micro-financement, accès au logement (coopératives), accès à la culture et aux arts (associations), etc. (Jolin et Proulx, 2005),

Méthodologie et objectif de la recherche

Contexte de l'étude

Si on s'appuie sur le plan juridique, pour définir le contexte de notre étude, nous verrons, que les textes régissant ce secteur sont différents ; En Algérie par exemple, les textes réglementaires de l'ESS laissent apparaître des définitions statutaires non conformes à ce qui se fait dans la majorité des pays. Concernant le Maroc, une avancée législative majeure s'est opérée en parvenant à un accord de coopération technique avec la FAO¹ pour la réalisation de la première loi cadre de l'ESS du pays. En Tunisie, deux lois s'intéressent aux organisations agricoles et aux associations. Cette différence constatée, risque de retarder le développement de nouvelles formes d'organisations d'ESS ou d'inhiber les organisations déjà existantes dans leurs réponses aux besoins sociaux et aux nouvelles exigences sociétales. Nous pouvons synthétiser ce cadre de la façon suivante :

Tableau N°2 : Cadre juridique méditerranéen

Pays	Algérie	Maroc	Tunisie
Cadre législatif	<p><i>La loi n°12-06 du 12/01/2012 :</i> relatives aux associations a été souvent critiquée dans certaines organisations.</p> <p><i>La loi n°99-33 du 25/12/1990 :</i> relatives aux mutuelles sociales.</p>	<p><i>La loi n°112-12 :</i> relative aux coopératives, a donné une définition claire du statut. Cette loi a aussi contribué à faciliter la création d'un registre national et des registres locaux pour faciliter le suivi.</p>	<p><i>La loi de 2005 :</i> a restructuré le statut juridique des organisations professionnelles agricoles. Vient après, <i>la loi de septembre 2011</i> relative aux associations.</p>

¹ L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (food and agriculture organisation of the united nations). Cette loi vise à délimiter le périmètre de l'ESS et à définir le rôle des pouvoirs publics et privés, les modalités d'accès aux services financiers, aides de l'Etat en vue de l'investissement du secteur.

Source : Ahmed-Zaïd M. et al. (2013), *L'économie sociale et solidaire au Maghreb, quelles réalités pour quel avenir ?* Algérie, Maroc, Tunisie ; Monographies Nationales, Rapport pour l'institut de prospective économique du monde méditerranée, IPEMED.

Objectif de l'étude

Il s'agit de partager un **diagnostic du secteur de l'ESS en région méditerranéenne**, pour pouvoir dégager les conditions, ainsi que les opportunités de sa mise en œuvre. On s'attachera à mettre en exergue les problèmes rencontrés pour son développement, en particulier dans ces trois pays (Algérie, Maroc, Tunisie). Autrement dit, cette étude servira à débattre des projets existants et de faire émerger des propositions d'actions dans une logique d'enrichissement.

Outils de recherche et traitement des données

Trois étapes ont structuré la conduite de ce rapport, s'étalant de **décembre 2016 à mars 2017**. En effet, nous avons commencé par **repérer les principaux acteurs** de l'économie sociale et solidaire, puis dans un second temps, nous avons **collecté et étudié** leurs écrits, leurs actions et leurs principales études publiées, nous avons pour cela **utiliser le logiciel d'étude textuelle R studio**, afin de déterminer les locutions les plus utilisés **pour définir les contraintes et les solutions** que peuvent rencontrer les acteurs de l'économie sociale et solidaire. La valeur ajoutée et les recommandations sont cependant déduites de ces résultats.

- **Repérage des acteurs :** ces dernières années, on a pu voir une prolifération des réseaux de l'ESS au Maghreb (RAESS)¹ et du Maghreb-ESS fortement impulsée par le REMESS² au Maroc, le RTES³ s'agissant de la Tunisie. L'Algérie quant à elle a moins de réseau à son actif, dont celui du CADESS⁴. Ces réseaux sont les seuls à produire des cartographies des acteurs ESS dans la région et à fournir des statistiques sur l'évolution du secteur. Vu le manque crucial d'information, nous nous sommes de ce fait appuyer principalement sur ces données.

- **Collecte et traitement des données :** avec l'utilisation du logiciel R, nous avons épluché toutes les informations récoltées, et avons **construit un corpus composé de trois blocs**, chacun se référant à un des trois pays de la méditerranée. Puis, nous avons, étudié toutes les locutions qui ont été faites et appartenant à deux catégories cette fois-ci, (les contraintes et les solutions). La mobilisation des réseaux a permis de **repérer trois secteurs appartenant au**

¹ Le réseau Africain de l'économie sociale et solidaire.

² Réseau marocain de l'économie sociale et solidaire.

³ Réseau tunisien de l'économie solidaire.

⁴ Le collectif Algérien de l'économie sociale et solidaire, depuis 2013.

domaine touristique (Hébergement, loisirs et divertissement, restauration). L'objectif étant aussi de constater le manque flagrant de valorisation des produits touristiques dans l'ESS. Par ailleurs, le champ de l'étude **a été volontairement limité à certain territoires**, (Algérie, Maroc, Tunisie) et cela est dû au fait que ces pays développent depuis un certain moment des partenariats avec des associations européennes ou étrangères dans certaines thématiques, comme par exemple le tourisme équitable et solidaire.

Premières réflexions sur le tourisme équitable et solidaire

Au premier constat, le développement durable en méditerranée passe en premier par un engagement dans **un tourisme local de qualité** au service des hommes et des **territoires**. Ce dernier doit **être engagé** ayant une relation de mixité entre les populations. Un tourisme solidaire et **soucieux de son empreinte écologique**, protégeant l'environnement local et planétaire et préservant l'équilibre des écosystèmes :

Développement local et valorisation du territoire : les acteurs concernés développent une forme alternative de tourisme qui vise à assurer aux communautés vivant dans des zones touristiques méditerranéenne, une part équitable des revenus générés et à concilier cette activité avec le développement durable. La principale raison était de développer des activités touristiques, voulues et maîtrisées par les populations locales. Ainsi, l'implication des populations locales dans les différentes phases d'un projet, le respect de la personne, des cultures et de la nature et la politique d'achat de produits locaux, les emplois de proximité, l'empreinte écologique de l'activité sont de ce fait, les fondements du tourisme solidaire.

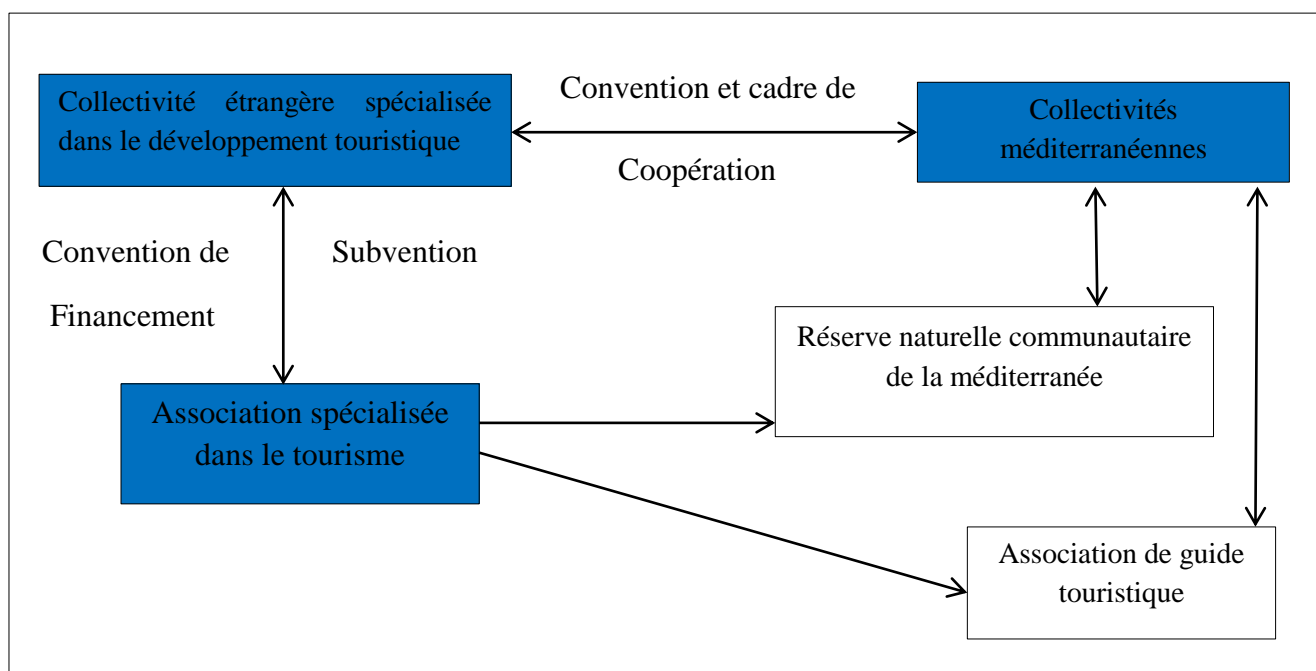
Financements engagés : les acteurs de l'ESS **privilégient le réinvestissement** des excédents financiers et non la rémunération du capital au profit d'intérêts privés. Ces derniers **pratiquent une politique tarifaire engagée** et se dévouent pour proposer une offre de services innovants visant à intégrer un échantillon de population resté jusqu'à présent à l'écart de l'accès aux crédits.

L'ESS recouvre le champ des entreprises dites responsables qui intègrent des principes le développement durable dans leurs actions. **Des exemples peuvent être consultés en (Annexe 1).** Précisons néanmoins, que le secteur manque encore de moyens. En effet, les subventions publiques allouées ne sont pas à la hauteur des ambitions déléguées par l'État. Résultat : la dépendance de la solidarité nationale en termes de collecte et de dons se fait

sentir. Face à ces baisses de financements publics, les associations sont incitées à développer des ressources privées. L'avenir est au financement hybride, au cofinancement et à la mutualisation des moyens.

Cadre partenarial et parties prenantes : la réussite d'un partenariat international dans le tourisme solidaire repose sur **la communication et le climat de confiance** entre les collectivités méditerranéenne et étrangère. L'écoute, l'ouverture mutuelle et les échanges sont autant de pratiques expliquant ce succès. Les atouts de l'association méditerranéenne reposent notamment **sur les subventions et les conventions** de financements des associations étrangères, le principe repose sur le bénéfice collectif, la participation de toutes les parties prenantes, le partage de l'information, l'expérience et l'appropriation du projet par les bénéficiaires. Et ce, tout au long de la coopération.

Modèle explicitant les parties prenantes d'un projet touristique socialement responsable



Contraintes et propositions d'actions

Contraintes rencontrées : au cours de notre investigation, nous avons pu détecter un certain nombre de contraintes. En effet, les organisations de l'économie sociale et solidaire

rencontrent des problèmes qui continuent de limiter la portée de leurs interventions et de réduire l'efficacité de leurs actions. Il s'agit principalement :

- D'une **absence d'organes représentatifs du secteur** : fortement ressentis dans deux pays (Algérie et la Tunisie). C'est ce qui rend le poids de l'ESS et le budget attribué à ce secteur dans l'économie de ces pays difficilement quantifiable. En effet, ni l'Office national de statistiques (**ONS**), ni le Conseil national économique et social (**CNES**) ne font mention de ce secteur. Des difficultés sont par conséquent remarquées dans la définition du périmètre de l'ESS et de sa quantification en termes de volume économique et d'emploi.

- De **l'inadéquation du cadre juridique avec les réalités économiques et sociales** : c'est ce qui a causé un manque de coordination aussi bien entre les différents départements ministériels et organismes concernés de l'État, son manque de visibilité est constaté dans les interactions avec les pouvoirs publics et dans l'omniprésence de l'État. L'ancrage de la gratuité du service public, les subventions à la consommation ne favorisent ni le développement de l'esprit entrepreneurial ni la prise d'initiative.

- D'une **insuffisance et irrégularité des ressources financières**, ce qui réduit sensiblement les projets rattachés au secteur de l'ESS et rend difficile la planification de ses actions sur le moyen et long terme ;

- D'une **faiblesse quantitative et qualitative des ressources humaines**, ce qui se répercute sur leurs compétences en matière de gestion administrative et financière, de planification, de conception et d'évaluation de projets, de comptabilité, sur les compétences managériales des acteurs de l'ESS. En effet, les conditions de travail sont souvent précaires et peu d'associations sont propriétaires d'un siège et d'un local avec des équipements nécessaires pour accomplir leurs missions dans de bonnes conditions ;

Propositions d'actions : les mesures qu'il convient aux pays méditerranéens de prendre pour promouvoir l'ESS ont été souvent un sujet de débat dans plusieurs publications. L'analyse du secteur de l'ESS dans les trois pays du Maghreb, nous ont fait ressortir **trois propositions** sur la base desquelles, pourrait être bâti un partenariat euro-méditerranéen dans ce secteur :

- Des **formations pour les acteurs** de l'ESS : en mobilisant systématiquement les ressources locales. Il peut s'agir par exemple de **formation sur l'environnement**, la faune, la flore et à l'exercice de leur activité touristique au sein de parcs naturels, il peut s'agir aussi de **proposer**

les outils de connaissance et les méthodes pertinentes susceptibles d'accompagner l'action sur le terrain des acteurs de l'ESS et de leurs projets. **L'enseignement universitaire** est dans ce cas un facteur-clé d'apprentissage et de diffusion des manières de penser et de faire l'ESS.

- La **promotion de certaines zones touristique**¹ : grâce à la création de supports de communication et à l'ouverture et à l'animation de maisons du tourisme, une par exemple dédiée à l'environnement et l'autre à la culture dans les régions les plus attractives, le but étant de mieux cultiver l'image de marque pour appuyer la valeur éthique de l'ESS

- La **mise en place d'un plan de développement local** : il s'agit de proposer de nouvelles activités touristiques, toujours génératrices de revenus mais en plus, respectueuses de l'environnement pour améliorer les conditions de vie des populations.

- La **création de nouveaux produits touristiques** : l'objectif est d'augmenter la fréquentation du nombre et durée de séjour en créant des lieux d'accueil touristique et d'en confier la gestion à des groupements d'intérêt économique ou à des groupements villageois²

- la **création de nouveaux réseaux intercontinentaux spécialisés dans la cartographie des lieux touristiques** : comme c'était le cas pour **le RIPESS**³, **le RAESS**⁴, **le MedESS**⁵ et **le Maghreb-ESS**, etc. ces derniers, favorisent l'échange et le débat entre et au-delà des frontières méditerranéennes. Ainsi, des plans régionaux dans le secteur de l'hébergement peuvent être élaborés à partir d'un cadre international plus expérimenté dans l'économie solidaire.

- Des **représentations maghrébines** : afin d'être présent aux rencontres internationales de l'ESS ou bien d'organiser des conférences internationales dans l'un des trois pays⁶. Par ailleurs, le développement de partenariats au niveau européen et mondial avec le tissu de l'ESS et du tourisme, viendront renforcer les compétences professionnelles et la responsabilité de tous les acteurs de la filière.

¹ Comme le Sahara, le sahel, le tassili, les vastes montagnes du Maghreb, etc.

² Dans le cas Algérien par exemple, un regroupement dans le tourisme rural et montagnard peut intervenir dans un développement local des espaces naturels plus particulièrement au travers d'activités touristiques intégrées aux territoires et respectueuses des cultures.

³ Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire.

⁴ Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire.

⁵ L'économie sociale et solidaire méditerranéenne.

⁶ Cop 22 (la 22ème session de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) qui s'est tenue à Marrakech.

Quelle valeur ajoutée ? Pour quelle nouveauté?

Les réalisations du tourisme social jouent un rôle de prévention sociale pour la jeunesse et les populations en difficulté, elles s'inscrivent dans une démarche de prévention au plan de la santé physique et mentale pour l'ensemble de la population (Gaudreau, Jolin, et Buissonnet-Verget, 2001). Ainsi, pour nous aider à mieux étudier cette question, nous allons aborder, le sujet du **management éthique**, intégrant l'homme au cœur de l'organisation, cette valeur ajoutée passe en premier par la pratique d'un **modèle économique innovant**, d'une **professionnalisation des métiers**, qu'ils soient **anciens ou nouveaux**, tout en se basant sur **une politique tarifaire et réglementaire spécialisée**.

Nouveau modèle économique vertueux

Dans les pays méditerranéens, les entreprises agissant dans le secteur de l'ESS représentent en moyenne 10 % du PIB national (OCDE, 2010) et affichent des performances qui dépassent souvent, sur le moyen et long terme, celles des entreprises classiques. Leurs activités sont ancrées dans la **durée et sur un territoire**. Le modèle économique **repose sur :**

- Un **fonctionnement démocratique** les met à l'abri des décisions d'un seul homme, et le fait qu'il n'y ait pas d'actionnaire à rémunérer n'engage pas de décision à court terme, mais permet une orientation sur le long terme.
- Une nouvelle façon de penser l'économie, autrement que par la concurrence. Privilégier une **approche intégrant la transparence**, l'intérêt général, la coopération, la solidarité, l'équité, les circuits courts, la proximité et le financement participatif.
- Appliquer de façon **plus concrète** le principe de la primauté de la personne et de l'objet sur le capital et l'autonomie de gestion et d'indépendance par rapport aux pouvoirs publics. Lancer la construction d'un **écosystème méditerranéen** favorable au développement des acteurs de l'économie sociale et solidaire, dans le but de faire tomber les barrières et des institutions dites classiques et de favoriser des coopérations ambitieuses.

- **Identification de l'ESS comme un secteur pourvoyeur d'emplois et créateur de richesses**, il s'agit de valoriser les potentialités de l'ESS pour l'insérer efficacement dans les politiques publiques en définissant clairement les rapports entre l'ESS et l'action publique.

Nouvelle professionnalisation

Le tourisme solidaire en méditerranée, se dotera **d'exigences en matière de prestations de service**, ceci, passe par de la professionnalisation et comme dans le secteur marchand, par des professionnels de qualité. Une **vision altruiste de la société pourra** motiver les salariés de l'ESS. Et pour cause, les domaines de l'ESS sont investis par de nombreux acteurs désireux de donner du sens à leur travail.

Nouveaux métiers

Nous précisons également qu'il sera possible de construire une carrière professionnelle dans ce secteur à partir du moment où l'on pourra partager ses valeurs et que l'on veut faire progresser la société. Programmer par exemple des **formations porteuses à valeur ajoutée pour les jeunes**. Puisque ces derniers considèrent que travailler dans ce secteur permet de se rendre utile, et d'avoir une bonne ambiance au travail, qui pour la plupart finissent par être satisfait de leur emploi.

Nouveau cadre réglementaire

Mettre en œuvre un cadre législatif et réglementaire adapté pour définir les barrières à partir desquelles toutes les initiatives socialement responsables volontaires vont pouvoir se développer dans le respect des institutions. La **réforme du cadre juridique** régissant les organisations de l'économie sociale dans les pays du Maghreb. Il s'agit par exemple d'assurer une **reconnaissance légale** du secteur de l'économie sociale **en clarifiant les cadres juridiques**, en les adaptant aux exigences de l'ESS et aux différentes formes d'organisations (coopératives, associations, mutuelles, etc.) ce qui permettra plus de souplesse et de flexibilité dans la création de ces organisations.

Financements innovants dans l'ESS et partenariat avec le secteur privé. Dans la continuité de ces démarches, la recherche de financements innovants recouvre un large champ d'initiatives telles que la finance islamique, la finance solidaire, la micro-finance ou les expériences de monnaies solidaires et de banques coopératives.

Quelles conclusions peut-on en tirer ?

L'économie sociale et solidaire est incontestablement vectrice du rapprochement des pays de la Méditerranée. Entre tradition et modernité, le modèle de l'ESS émergents en Méditerranée rend flou la vision globale d'un panorama du secteur dans la région. Le déficit juridique et réglementaire démontre combien il est nécessaire de réaliser des cartographies de ce secteur et de la situation réelle dans l'espace méditerranéen. À l'évidence, l'économie sociale et solidaire ne résoudra pas, à elle seule, tous les maux de la région. Par ses richesses et les changements qui l'animent, la Méditerranée se révèle un laboratoire dynamique dans lequel des acteurs portant les valeurs de l'économie sociale et solidaire, remplaçant l'humain au centre des enjeux, innove et réinventent pour répondre précisément aux défis socio-économiques d'aujourd'hui.

Limites de la recherche

La présentation descriptive des données disponibles ne peut être complétée par une analyse plus poussée compte tenu du manque de données en la matière. Esquisser une étude précise du poids et des impacts du secteur dans l'économie nationale de l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, exigerait au préalable un important travail d'actualisation, de collecte, de centralisation et de traitement des données concernant les composantes de l'ESS. Si les gouvernements décidaient d'investir dans un tel effort, les bénéfices seraient majeurs et durables pour les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds internationaux en vue de rendre plus efficaces les politiques de soutien et de structuration de l'ESS.

Annexe 1 :

- Le projet « Djebbla, un patrimoine, une destination touristique » en Algérie est la volonté d'un groupe de jeunes de Kabylie, de partager une idée et de la faire aboutir dans le cadre du tourisme solidaire, en restaurant des maisons kabyles en ruine, une activité d'écotourisme. Le village se fait connaître grâce à sa fête du printemps, qui en est à sa 4ème édition¹.

- Un autre projet a été développé en Algérie intitulé PPDRI² : l'objectif étant de favoriser le développement d'activités économiques de proximité. Les activités s'organisent autour de thèmes fédérateurs qui peuvent réunir les populations dans un même projet comme, par exemple, la modernisation des villages, la protection des ressources naturelles ou la réhabilitation du patrimoine matériel et immatériel.

- En Tunisie, une association gère un fond alimenté par les contributions des membres de réseaux de Tourisme Solidaire. Ce fonds finance des projets de développement dans le sud-est de la Tunisie issus de l'association, notamment de tissage pour les femmes et de formation de guide touristique pour les jeunes³.

- Au Maroc, une association a un rôle de développement et de sensibilisation sur le tourisme solidaire et activités connexes (commerce équitable), de mise en lien des acteurs touristiques sur chaque territoire et de favoriser le renforcement des capacités des acteurs locaux (associations, coopératives. *etc.*). Elle permet d'assurer un plus juste partage des profits du tourisme avec les populations directement concernées, en mettant en valeur le local et le rapprochement entre cultures⁴.

¹ Le chef de projet est Mr Ahmed Farid.

² Projets de proximité de développement rural intégré à un instrument

³ La directrice d'entreprise est Mme, Belhedi Nédra BOULILA.

⁴ La chargée de mission est Mme Mélodie FALCON

Bibliographie :

- Parodi M. (2008), *économie sociale et solidaire et développement local*, revue international de l'économie sociale RECMA, N°296,
- Philippe Callot, *Les pionniers de l'écotourisme en hôtellerie : une vision responsable, levier d'un changement durable*, *Management & Avenir*, 2011/1, n° 41, p. 32-47.
- C. Mustapha et B. Abdellah, *Le rôle de l'Etat dans l'économie sociale en Algérie*, revue RECMA, N°321,
- Florence C, Théveniaut et M, Josiane Stoessel-Ritz, *L'engagement par la formation à la co-construction des savoirs dans la transition*, XIVe Rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire « L'économie sociale et solidaire en coopérations », Lille du 21 au 23 mai 2014.
- Maurice B, Djenane A-B et Stoessel-Ritz J, *Éditorial. Développement durable et santé dans l'espace euro-méditerranéen : les enjeux de la solidarité*, *Pensée plurielle* 2015/2 (n° 39), p. 7-14.
- Ahmed-Zaïd M. et al. (2013), *L'économie sociale et solidaire au Maghreb, quelles réalités pour quel avenir ?* Algérie, Maroc, Tunisie ; Monographies Nationales, Rapport pour l'institut de prospective économique du monde méditerranée, IPEMED.
- Amraoui M. (2015), *économie sociale et solidaire en méditerranée, entre divergences et convergences*, *Notes d'analyse pour la solidarité*.
- LABIDI S. (2013), *présidente de l'association « Entreprendre Maghreb » (Tunisie)*. Interview accordé à opinion-internationale.com, le 8 janvier.
- Comité Économique et Social Européen (CESE), *Rapport sur « la liberté d'association dans les pays membres méditerranéens »*, Bruxelles, 2008.
- Fonteneau B et al, (2011), *Économie sociale et solidaire: notre chemin commun vers le travail décent*, *Document de référence*, Deuxième édition de l'Académie sur l'Économie Sociale et Solidaire, 24-28 octobre 2011, Montréal, Canada.
- Rapport de l'organisation mondiale du tourisme, 2015.
- Rochette J. (2007), *Le droit méditerranéen et la mise en jeu de la responsabilité en cas de non-respect des obligations*, revue européenne de droit et de l'environnement, N°1, pp.27-38.
- OCDE (2010), *Tourisme 2020 : Les politiques pour promouvoir la compétitivité et le développement durable du tourisme*,
- Gaudreau L. et al. (2001). *L'effet sur la vie familiale de l'action communautaire au sein du Mouvement québécois des camps familiaux*, Rapport d'évaluation, UQAM, Téoros, vol. 20, no 3, p. 21-23.
- Dredge, D. et J. Jenkins (2007), *Tourism Planning and Policy Making*, Wiley, Brisbane.
- Goeldner, C. et B. Ritchie (2003), *Tourism Principles Practices, Philosophies*, John Wiley, New Jersey, 9th ed.
- Lévesque B. et Mendell M. (2005), *L'économie sociale : diversité des définitions et des constructions théoriques*, *Revue Interventions économiques*, N°32, 2005.
- Linossier M. (2008), *L'engagement d'une entreprise de tourisme en faveur du développement durable : une démarche nécessaire pour le développement de l'offre d'écotourisme et de tourisme solidaire?*, rapport de stage, université lumière de Lyon 2.
- DUBETZ E et al., (2015), *économie sociale, secteur culturel et créatif vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*, éditions pour la solidarité. Cahier N°35.

Jolin L. et Proulx L. (2005), *L'ambition du tourisme social : un tourisme pour tous, durable et solidaire !*, Revue Interventions économiques, N° 32.

Cholette C. et Pigé B. (2008), *économie sociale et solidaire, Gouvernance et contrôle*, éditions Dunod, Paris, France.

Weigert M. (2012), *Le rôle des firmes touristiques dans le développement du tourisme au Maroc*, Institut de prospective économique du monde méditerranéen IPEMED.